



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 avril 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 4 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question 11), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question 4), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question 4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Françoise PRESSE.

Absents :

M. Eric ALAUZET (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOU, M. Cyril DEVESA (à compter de la question 4), M. Emmanuel DUMONT, M. Thierry MORTON (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question 3 incluse).

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOU à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET (à compter de la question 4), M. Thierry MORTON à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN à M. Michel LOYAT, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question 3 incluse).

OBJET : 45 - Subventions à des associations sportives

Subventions à des associations sportives

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

1 - Programme «Manifestations sportives et subventions exceptionnelles»

La Ville de Besançon accompagne les clubs sportifs dans l'organisation de différentes manifestations sportives sur le territoire de la commune, mais aussi pour la participation exceptionnelle à des compétitions.

- Sporting Club de Clemenceau	10 000 €
Organisation de la 20 ^{ème} édition du Tournoi International des Petits Champions	
- Vesontio Pétanque Club	500 €
Participation des équipes Féminine et Masculine au championnat national	
- Besançon Triathlon	3 500 €
Organisation de la Coupe du Monde de Para triathlon - 4 juin	
- PSB Football	1 000 €
Organisation de la PSB Cup - 25 mai	
- Amicale Cycliste Bisontine	10 000 €
Organisation Coupe de France de cyclo-cross - 8 et 9 octobre	
- Besançon Curling Club	500 €
Organisation du Tournoi International So'Curl - 23 au 28 mai	

En cas d'accord, la dépense totale, soit **25 500 €**, sera prélevée sur la ligne 65.40/6574.004822 CS 20300.

2. Programme Sport de Haut Niveau

Soutien aux clubs de sports individuels

La Ville de Besançon a reconduit en septembre 2016 des Contrats de Développement Sportif avec les principaux clubs de haut niveau dans les disciplines individuelles.

Quelques clubs ne disposent pas de ce type de contrat mais comptent, en leurs rangs des sportifs de haut niveau, au sens ministériel du terme. Ces clubs sont aidés en fonction des résultats obtenus par leurs athlètes au cours de l'année civile 2016 et sont soutenus selon un barème établi.

Il est proposé de soutenir :

Association	<i>Rappel montant 2016</i>	Montant 2017
Amicale motocycliste du Doubs	400 €	400 €
Entre Temps	400 €	775 €
Besançon Tennis Club	500 €	500 €
BUC Escrime	2 000 €	800 €
Taekwendo Besançon	0 €	750 €
IKS	575 €	0 €
La Sauvegarde Karaté Club	2 000 €	1 800 €
SNB Canoë-Kayak	5 313 €	5 975 €
Tennis Grand Besançon	2 300 €	1 000 €
Centre Omnisports Pierre Croppet	0 €	1 500 €
Planoise Karaté Académy	0 €	200 €
TOTAL	13 488 €	13 700 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **13 700 €**, sera prélevée sur la ligne 65.40/6574.004824 CS 20300.

3. Programme Animations

En rappel de la délibération présentée par la mission Contrat de Ville, il est proposé le versement de subventions à des associations sportives au titre du contrat de Ville.

N°	Projets	Association porteuse	Subvention délégation des Sports
26	Place au foot dans les quartiers / écoles	Racing Besançon	500 €
28	Ecole de football	Association Sportive Orchamps Besançon	1 200 €
30	Lutte citoyenne éducative	Cercle Pugilistique Bisontin	1 200 €
31	Actions de féminisation	ASPTT	1 200 €
32	Intégration par le sport du jeune public	ASPTT	500 €
42	Ecole de Football de quartiers	Sporting Club Clemenceau	500 €
43	Football dans les quartiers	Sporting Club Clemenceau	750 €
46	Découverte pratique du rugby à 5	Olympique de Besançon	500 €
54	100 emplois 100 ceintures	DOJO Franc-Comtois	800 €
73	Initiation Course orientation Planoise	Orientation Team Besançon	500 €

N°	Projets	Association porteuse	Subvention délégation des Sports
81	Développement féminisation escrime	BUC ESCRIME	500 €
83	Accès à la pratique du Judo	PSB JUDO	750 €
84	Sport et cohésion sociale	IKS	750 €
95	Bes'Athlé Tour	Doubs Sud Athlétisme	500 €
105	Redynamiser le quartier autour du Foot	PSB FOOTBALL	1 000 €
113	Espace Sportif Planoise	Profession Sport 25	1 500 €
125	But commun	ASC Planoise Saint-Ferjeux	750 €
132	Aviron Indoor à Clairs-Soleils	Aviron Indoor Besançon	500 €
134	Insertion par le sport	La Française de Besançon Haltérophilie	500 €
136	Basket pour Tous	Besançon Basket Club	500 €
137	Les femmes d'abord	Sauvegarde Karaté	500 €
138	Futsal pour tous	Sporting Futsal	500 €
140	Le volant dans les quartiers	Volant Bisontin	500 €
146	Football	Olof Palme	500 €
185	Féminisation de la Boxe	Besançon Boxe Académie	1 000 €
233	Place au sport	Handball Sport Mahorais 25	750 €
102	Vis ton quartier	VESONTIO	500 €
236	Karaté Armée Nation	PKA	500 €
TOTAUX			19 650 €

En cas d'accord, la dépense totale, soit **19 650 €** sera prélevée sur la ligne 65.40/6574.004825 CS 20300.

4. Programme «Aide aux locaux»

La Ville de Besançon accorde une aide financière aux clubs sportifs propriétaires de leurs installations ou assumant des charges particulières.

Clubs	Locaux	Subvention 2017
BRC Omnisports	Locaux rue Delaune	3 500 €
BTC	Complexe tennis - rue de Trépillot	6 500 €
Centre Omnisports Pierre Croppet (*)	Locaux route de Gray	22 500 €
DOJO Franc-Comtois	Dojo rue des Chalets	1 800 €
Entre Temps	Bâtiment rue Einstein	5 700 €
La Saint-Claude	Gymnases - rue Francis Clerc	1 000 €
ASC Velotte	Entretien vestiaires et traçage stade Joran	1 800 €
US Prés de Vaux	Traçage terrain Prés de Vaux	300 €
Etoile Sportive Saint-Ferjeux	Bâtiments rue des Sapins	1 000 €
	TOTAL	44 100 €

(*) cette subvention fait l'objet d'une convention jointe au présent rapport

En cas d'accord, la dépense totale, soit **44 100 €**, sera prélevée sur la ligne 65.40/6574.004826 CS 20300.

Proposition

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des éléments présentés ci-dessus est invité à attribuer les subventions aux associations mentionnées dans le présent rapport au titre des programmes «Manifestations», «Sport de Haut Niveau», «Animations» et «Aide aux locaux».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

M. ALLEMANN, M. GHEZALI, M. LEUBA, M. CHALNOT, M. OMOURI et M. FAGAUT n'ont pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danièle DARD.

Préfecture du Doubs

Reçu le 14 AVR. 2017



Contrôle de régularité

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0